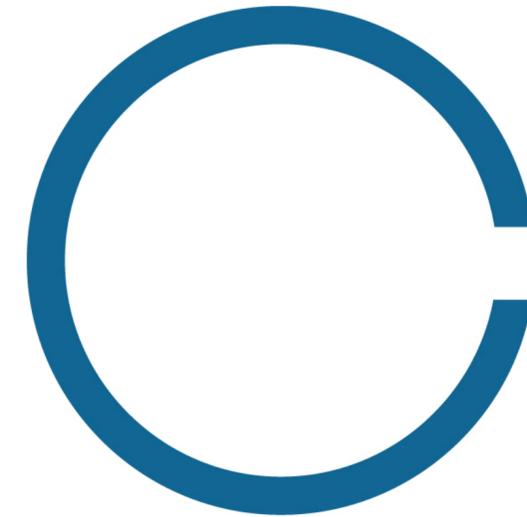


Présentation

**Trophées Pro Bono 2021 Barreau de
Paris Solidarité**

Collectif d'avocats du barreau de Paris
de la Clinique du droit



la clinique **du droit**
par l'école HEAD

Introduction.

Née d'une initiative portée par plusieurs avocats membres du Barreau de Paris désireux de promouvoir un accès au droit facilité pour les entrepreneurs, la Clinique du droit HEAD a été créée en 2015 au sein de l'Ecole des Hautes Etudes Appliquées du Droit (HEAD).

Il s'agit de la première clinique du droit des affaires orientée vers les start-ups et les entrepreneurs, leur permettant de concevoir le droit non comme une contrainte mais comme un outil de développement.

Les activités de la Clinique du droit s'inscrivent dans une logique solidaire et poursuivent deux objectifs *pro bono* concrets : une mission sociétale et un intérêt pédagogique.

Inspirée des *Law Clinics* anglo-saxonnes, la Clinique du droit offre aux étudiants volontaires une formation unique axée sur la pratique, favorisant l'étude de cas concrets, supervisés par des avocats référents bénévoles.

La Clinique du droit offre aux entrepreneurs l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation au droit dans leurs préoccupations juridiques quotidiennes relatives à leur entreprise ou projet entrepreneurial.

Elle leur permet également d'interagir avec des étudiants - juristes de leur génération sur des préoccupations actuelles et de bénéficier de l'expérience bienveillante de praticiens confirmés.



Mission sociétale.

La Clinique du droit a pour objectif de favoriser et de développer l'accès au droit, en particulier du droit des affaires, dans le cadre d'une démarche sociétale et civique, basée sur deux principes simples.

1. Elle offre aux **entrepreneurs** et aux **start-ups** une réponse à un besoin d'accès au droit facilité par l'étude désintéressée de leurs préoccupations juridiques rencontrées dans leurs projets. La Clinique du droit est à ce titre un lieu d'échange, de partage et de solidarité, permettant aux entrepreneurs de se familiariser avec la matière juridique et de collaborer régulièrement avec de futurs professionnels du droit. Cet échange a vocation à nourrir une cause : celui de la sensibilisation de la place du droit dans la logique entrepreneuriale et plus généralement dans la société.

2. Elle permet aux **étudiants en droit** de saisir de manière très pratique les enjeux juridiques de projets concrets et la place de l'avocat ou du juriste dans la diffusion du droit au sein de la société.

L'implication volontaire des étudiants dès leur formation favorise leur épanouissement dans leurs carrières professionnelles futures et leur engagement au service de la société.

Ainsi, la Clinique du droit invite l'étudiant et l'entrepreneur à **mieux connaître la réalité du droit** à travers son application concrète et quotidienne. Elle permet d'**éclairer les consciences** et d'inscrire le rôle de du juriste dans la société contemporaine.



Intérêt pédagogique.

La Clinique du droit permet à l'**entrepreneur** d'apprendre à travailler avec des conseils dès les premières étapes de son projet. Cette démarche lui permet de partager chacune de ses préoccupations juridiques afin que le droit ne constitue plus une contrainte mais un outil précieux pour le développement de son projet.

La Clinique du droit permet à l'**étudiant en droit**, à travers sa collaboration avec des avocats référents et ses échanges avec les entrepreneurs, d'acquérir :

- des connaissances théoriques et pratiques par l'analyse de cas concrets ; et
- différentes aptitudes professionnelles, en particulier le travail en équipe, la sensibilisation aux grands principes de la profession d'avocats, mais aussi la gestion du temps et de la relation avec l'entrepreneur.



Notre identité.



.01

Entrepreneurs/start-ups

Accès au droit facilité

Collaboration interdisciplinaire

.02

Etudiants en droit

Learning-by-doing

Mise en situation professionnelle

.03

Avocats référents

Engagement pro bono

Echanges avec les dirigeants et
avocats de demain

.04

Ecole de droit HEAD

Pédagogie novatrice

Valorisation de
l'étudiant et du juriste



2 D : déontologie et désintéressement.

La Clinique du droit n'a pas vocation à fournir une prestation ou une consultation juridique.

A fortiori, elle ne perçoit aucune rémunération, contrepartie ou avantage de toute nature.

Notre activité consiste à fournir une information et une sensibilisation juridiques, à appréhender les différentes préoccupations de droit des entrepreneurs dans le cadre de rencontres et d'échanges, oraux et vivants.

En cas de besoin identifié et lorsque l'accomplissement des tâches dépasse le périmètre d'intervention préalablement défini, les membres de la Clinique du droit, en ce compris les avocats référents, orientent les entrepreneurs vers des organismes ou des avocats spécialisés.

A l'issue des rencontres avec les entrepreneurs, les avocats ne sollicitent ni n'entretiennent de relations professionnelles avec ces derniers. Ils concourent uniquement au rayonnement de la Clinique du droit, à l'apprentissage et à la réussite des étudiants en droit qu'ils supervisent.





STATION F

CLINIQUE DU DROIT

Nos partenaires.

La Clinique du droit a noué, dès sa création de nombreux partenariats avec des acteurs majeurs du développement de projets et start-ups à vocation solidaire et sociale, comme Time2Start, Enactus, la Ruche, Yump France, le pôle entrepreneuriat de l'école Polytechnique ou, plus récemment, Station F.

Time2Start

Académie d'entrepreneurs participant à l'émergence des pépites issues des quartiers populaires et d'ailleurs

Station F

Campus d'accueil des start-ups les plus innovantes, pensé pour faciliter les échanges et les rencontres de tous univers

Enactus

Accélérateur de start-ups impliquées dans l'impact positif et durable sur la société

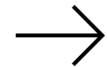
CLINIQUE DU DROIT

Nos avocats référents.



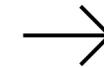
Matthieu Brochier

Avocat - Darrois Villey Maillot Brochier



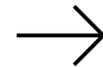
Sébastien Bonneau

Avocat - All You Need For Growth (AYNFG)



Martin Donato

Avocat – Viguié Schmidt & Associés



Nos avocats référents.



Marie-Hélène Huertas →

Avocat – Lombard Baratelli & Associés



Lisa Infanti →

Avocat – Deprez Guignot Associés



Florian Benard →

Avocat - BDGS Associés

CLINIQUE DU DROIT

Retours d'expérience.

« J'ai été très satisfait de mon expérience avec la Clinique du droit. Les réponses apportées à mes préoccupations étaient très complètes. Les équipes, et en particulier les étudiants, ont effectué un travail remarquable de compréhension et d'analyse de ma situation. Ce fut un plaisir d'échanger avec eux. »

Younes Benabbou, fondateur de Save Dany

« La Clinique du droit m'a permis de me familiariser avec le monde de l'entrepreneuriat et de saisir les enjeux juridiques y afférents. J'ai été sensibilisé à l'importance d'offrir un accès au droit à tous. »

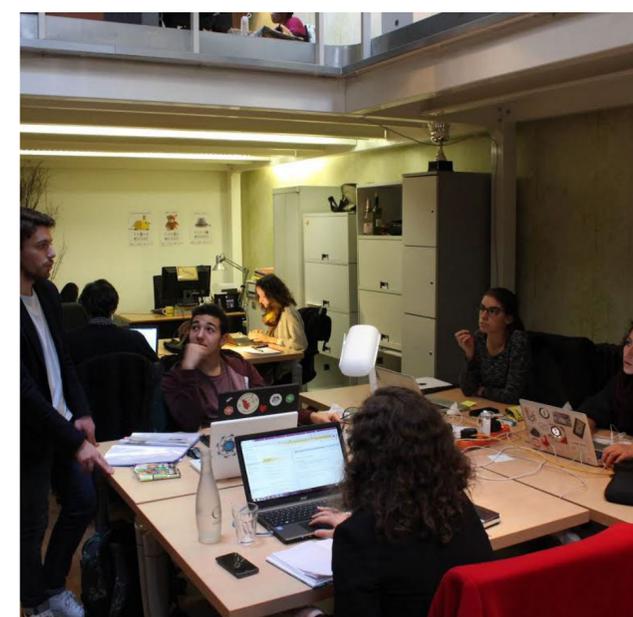
Vincent Rober, étudiant promotion 2015-2016

« Lieu d'apprentissage et de partage d'expériences, la Clinique offre aux étudiants une méthode pédagogique passionnante et aux entrepreneurs un accès simple et constructif au droit. Cette collaboration participe au développement des entrepreneurs et avocats de demain. »

Matthieu Brochier, associé du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier et avocat référent de la Clinique du droit



Le droit en commun.



CLINIQUE DU DROIT

Contact.

✓ 120, rue la Fayette
75010 Paris

✉ cliniquedudroit@ecolehead.fr

